

LE PARTAGE D'INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE SANTÉ AU POLE DE SANTE DE SAINT CHELY D'AUBRAC

Vous êtes pris en charge par un ou plusieurs professionnels de santé au Pôle de Santé de Saint Chély d'Aubrac.

Tous ces professionnels de santé peuvent avoir accès à l'ensemble des informations vous concernant, sous réserve qu'ils vous prennent en charge et que vous donniez votre accord au partage de ces informations.

Pourquoi partager les informations ?

☞ Pour une meilleure prise en charge de votre santé.

Quelles informations peuvent être partagées ?

☞ Toutes les informations concernant votre santé mais également d'autres informations, personnelles, utiles à votre prise en charge.

Qui peut accéder à l'ensemble des informations vous concernant ?

☞ Uniquement les professionnels de santé appartenant au Pôle de Santé de Saint Chély d'Aubrac, et parmi ceux-ci, ceux qui vous prennent effectivement en charge.

☞ Les autres professionnels (psychologue, travailleurs sociaux, éducateur sportif...) intervenant dans le cadre des activités du Pôle n'ont pas accès à l'ensemble de ces informations. Seuls les éléments utiles à votre prise en charge leur seront communiqués par votre médecin traitant.

☞ Tous sont soumis au secret professionnel.

À quelle(s) occasion(s) y-a-t-il partage d'informations ?

☞ Au cours de Réunions de Coordination Pluridisciplinaire entre les professionnels de santé vous prenant en charge pour améliorer votre suivi.

☞ Lorsque vous consultez un professionnel de santé dans le pôle, et qu'il utilise votre dossier informatique.



Votre accord au partage d'informations est nécessaire...



Comment recueillir votre accord ou votre refus ?

☞ Un document papier vous sera remis. Votre médecin traitant vous donnera toutes les informations pour éclairer votre choix.

☞ Ce document renseigné et signé par vous-même fera partie de votre dossier informatique.

☞ En cas de refus, le médecin vous alertera sur les risques concernant la qualité des soins et leur organisation.

Le Président du Pôle de Santé de Saint Chély d'Aubrac
Le Docteur Didier de LABRUSSE